

La répartition par parcours de formation de la capacité d'accueil des étudiants en deuxième année du premier cycle des études de santé pour la filière Masso-kinésithérapie **pour la rentrée 2026** est fixée comme suit :



Sur la base de 170 étudiants, les capacités d'accueil par parcours de formation sont les suivantes pour la rentrée 2026 :

